

Le projet RedDisc, coordonné par l'IPMA (Portugal) et financé par la DG MARE de l'Union Européenne, va démarrer début 2014 pour 18 mois. Ce projet a pour but de fournir des informations précises sur les possibilités de réduction des rejets pour un certain nombre de métiers de pêche pratiqués au sein de la zone du CCR Sud (France, Espagne, Portugal). Il doit permettre de mieux connaître l'évolution historique des pratiques liées aux rejets dans chacun de ces métiers et de proposer des voies de réductions adaptées. Il s'organisera en deux parties : tout d'abord une analyse des causes de rejets et des pratiques qui y sont liées. Ensuite le travail portera sur la formulation de recommandations et de stratégies de réductions opérationnelles, adaptées à chaque métier. Le projet contribuera à porter à la connaissance de la Commission les enjeux et difficultés soulevés par la nouvelle réglementation concernant les rejets, et les perceptions des professionnels de la pêche.